

BUDGET 2018



**Plan triennal
d'immobilisations**

2018-2019-2020

Municipalité de La Pêche

Adopté
par le conseil municipal
le 8 janvier 2018

Préparé par
le Service des Finances

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS BUDGET 2018.....	4
RÉSULTATS SOMMAIRES DE 2010 À 2017	6
HISTORIQUE DU TAUX DE TAXES.....	7
BUDGET TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS PAR FONCTION.....	8
BUDGET TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS PAR FONCTION (SUITE).....	9
RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS SELON LES SOURCES DE FINANCEMENT	10
FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS	11
VALEUR DES INFRASTRUCTURES	12
PRIORITÉS ET PROJETS.....	13
CONCLUSION.....	14
GLOSSAIRE.....	15
INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS	18

CERTIFICAT D'ADOPTION PAR LE CONSEIL

Adopté le 8 janvier 2018

Monsieur Guillaume Lamoureux
Maire

Madame Annie Racine
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Signée le _____

Numéro de téléphone : 819 456-2161
Télécopieur : 819 456-4534

FAITS SAILLANTS BUDGET 2018

Durant la campagne électorale à la mairie de novembre 2017, ma plateforme comportait **cinq grands thèmes**: le développement économique, la connectivité, la transparence, l'environnement et la qualité de vie, et la gestion efficiente des ressources. Chacun de ces thèmes comporte des **objectifs** pour favoriser leur réalisation.

Par exemple, pour une gestion efficiente des ressources, un des objectifs est de réviser nos processus d'allocation de budget pour favoriser les opportunités d'économie. À cet effet, le budget de 2018 modifie la façon dont la municipalité investit dans ses infrastructures routières à l'échelle du territoire.

Historiquement, le budget répartissait les investissements dans les infrastructures routières en sept enveloppes égales, une pour chacun des 7 districts municipaux. Ces enveloppes étaient composées de la part municipale de la taxe d'accise, de la taxe sur les carrières et de la taxe foncière. Cette répartition ne tenait pas compte des disparités entre les quartiers : le kilométrage de chemins municipaux, l'état des chemins, la circulation, etc. Par exemple, les quartiers 1, 5 et 7 ont plus de 50 kilomètres de chemins, alors que les quartiers 2, 3, 4, et 6 en ont moins de 25. Diviser les investissements pour le maintien et l'amélioration des chemins à parts égales était donc inéquitable.

De plus, cette division limitait la capacité de la municipalité à effectuer rapidement la réfection de segments prioritaires de son réseau routier. Elle avait pour effet d'augmenter le nombre de travaux annuels et du même coup de diminuer leur ampleur. En adoptant dorénavant une enveloppe unique, la municipalité pourra davantage prioriser les travaux, minimiser le nombre annuel d'appels d'offres, et économiser sur les coûts de mobilisation du personnel et de la machinerie, tout en effectuant des travaux de plus grande envergure en moins de temps.

Par ailleurs, par l'adoption de cette mesure, nous serons également en mesure de planifier les investissements dans les infrastructures routières sur plusieurs années. Cette prévisibilité accrue permettra à la municipalité d'informer de façon adéquate les citoyens sur les travaux à venir, ce qui témoignera du désir de la municipalité d'être plus transparente. Bref, cette modification dans l'allocation du budget favorisera une plus grande **transparence** et une **gestion efficiente des ressources**.

Le budget prévoit aussi doter la direction générale d'un poste en communication à temps plein plutôt qu'à mi-temps. La personne qui occupera cette fonction participera à la réalisation de trois grands objectifs: l'amélioration des communications publiques des communications internes, les communications en situation d'urgence. Elle devra, entre autres, améliorer la présence web et l'empreinte numérique de la municipalité (refonte du site internet, création d'une page Facebook, etc.). Cette mesure vise à améliorer nos outils de communication et la participation au processus décisionnel, et à aider la municipalité à représenter et considérer les intérêts et points de vue de l'ensemble des citoyens, deux des objectifs liés à la **transparence**.

Il est aussi prévu au budget l'ajout du Comité de planification stratégique et efficience. C'est sous ce comité que sera formulé le plan stratégique de développement de la municipalité. Ce nouveau comité englobera l'ensemble des activités de la municipalité : la formulation de politiques et d'orientations stratégiques, ainsi que l'analyse des structures et mécanismes opérationnels de l'administration et des services de la municipalité. L'ensemble des thèmes et objectifs mis de l'avant sur ma plateforme électorale seront analysés et des stratégies de mise en œuvre seront formulées afin d'optimiser la gestion des ressources municipales.

Pour conclure, le taux de taxe foncière général pour 2018 est de 0,7010 par 100\$ d'évaluation, ce qui représente une augmentation de 1,9% par rapport à 2017. Pour plus de détails sur le budget de 2018, je vous invite à consulter le plan triennal d'immobilisations qui établit le profil des investissements de la municipalité dans les domaines d'activité clés.

Je vous remercie et souhaite à toutes et tous une excellente année.

Guillaume Lamoureux
Maire de La Pêche

RÉSULTATS SOMMAIRES DE 2010 À 2017



	Budget 2018	Prévisions 2017	Résultats réels 2016	Résultats réels 2015	Résultats réels 2014	Résultats réels 2013	Résultats réels 2012	Résultats réels 2011	Résultats réels 2010
REVENUS									
Taxes et compensation	11 457 469 \$	11 134 072 \$	10 716 658 \$	10 175 612 \$	9 924 584 \$	9 503 993 \$	9 153 506 \$	8 631 895 \$	8 311 447 \$
En-lieu de taxes	277 743 \$	264 288 \$	273 026 \$	278 333 \$	260 263 \$	243 209 \$	258 666 \$	255 996 \$	287 689 \$
Revenus de source locale	1 295 098 \$	1 773 379 \$	1 482 771 \$	1 193 771 \$	1 117 187 \$	1 259 739 \$	1 718 014 \$	2 073 860 \$	1 295 032 \$
Subventions	1 008 140 \$	1 410 352 \$	1 042 600 \$	929 385 \$	952 004 \$	1 984 298 \$	1 509 866 \$	1 004 578 \$	1 208 176 \$
REVENUS TOTAUX	14 038 450 \$	14 582 091 \$	13 515 054 \$	12 577 101 \$	12 254 038 \$	12 991 238 \$	12 640 052 \$	11 966 330 \$	11 102 344 \$
DÉPENSES ET AFFECTATIONS									
Administration	1 652 631 \$	1 598 026 \$	1 541 206 \$	1 514 633 \$	1 439 926 \$	1 403 921 \$	1 336 968 \$	1 543 288 \$	1 153 880 \$
Service de police de la MRC	2 413 525 \$	2 187 497 \$	2 233 803 \$	2 146 496 \$	2 020 389 \$	1 931 117 \$	1 989 108 \$	1 699 767 \$	1 703 364 \$
Service des incendies	712 334 \$	799 195 \$	706 944 \$	608 923 \$	615 453 \$	669 344 \$	608 632 \$	488 227 \$	466 654 \$
Contrôle des animaux et autres	32 219 \$	31 721 \$	31 322 \$	31 233 \$	30 338 \$	30 090 \$	29 718 \$	29 181 \$	28 262 \$
Travaux publics	3 839 582 \$	3 826 117 \$	3 140 472 \$	2 980 893 \$	3 046 436 \$	3 819 050 \$	2 858 921 \$	2 581 099 \$	2 372 409 \$
Éclairage de rue	56 415 \$	53 386 \$	53 613 \$	54 502 \$	51 919 \$	61 271 \$	49 174 \$	48 227 \$	36 665 \$
Transport adapté	200 745 \$	188 760 \$	166 449 \$	146 467 \$	125 627 \$	266 180 \$	264 927 \$	264 570 \$	217 990 \$
Hygiène du milieu	1 517 000 \$	1 367 308 \$	1 347 524 \$	1 238 156 \$	1 285 729 \$	1 293 295 \$	1 260 696 \$	1 135 587 \$	1 115 147 \$
Amélioration des cours d'eau	101 078 \$	48 124 \$	70 917 \$	71 550 \$	57 190 \$	55 340 \$	46 249 \$	40 761 \$	42 827 \$
Santé et Bien-être	119 792 \$	118 738 \$	122 935 \$	106 122 \$	123 074 \$	116 348 \$	115 414 \$	113 546 \$	146 411 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	909 576 \$	821 704 \$	964 102 \$	1 193 765 \$	1 406 386 \$	856 454 \$	878 238 \$	848 045 \$	816 897 \$
Loisirs et culture	1 197 762 \$	1 115 256 \$	1 661 377 \$	1 090 779 \$	1 069 130 \$	1 092 368 \$	1 102 838 \$	735 609 \$	690 729 \$
Intérêts et autres frais financiers	196 488 \$	224 998 \$	178 068 \$	838 531 \$	177 053 \$	190 621 \$	172 139 \$	194 417 \$	241 220 \$
Affectations et fonds réservés	1 089 303 \$	1 389 253 \$	595 873 \$	2 124 \$	109 522 \$	268 857 \$	701 376 \$	902 444 \$	717 256 \$
Total des dépenses et affectations	14 038 450 \$	13 770 083 \$	12 814 605 \$	12 024 173 \$	11 558 171 \$	12 054 256 \$	11 414 396 \$	10 624 768 \$	9 749 711 \$
Surplus (Déficit)	- \$	812 008 \$	700 449 \$	552 927 \$	695 867 \$	936 982 \$	1 225 657 \$	1 341 561 \$	1 352 633 \$
# d'unité d'évaluation	8439	8398	8362	8356	8 321	8 174	8 174	8 071	8 031
Valeurs des immeubles imposables	1 333 767 800 \$	1 301 933 400 \$	1 298 890 955 \$	1 271 466 000 \$	1 124 677 600 \$	1 066 343 000 \$	946 111 103 \$	930 352 703 \$	907 365 703 \$

HISTORIQUE DU TAUX DE TAXES

Année	Taux de taxes du 100\$ d'évaluation	Tarifcation / ordures	\$ du budget	Évaluation municipale	% d'augmentation du budget	% d'augmentation de l'évaluation foncière
1991	0.7487	75.00 \$	2 732 270 \$	226 392 175 \$	-	-
1992	0.8454	125.00 \$	3 118 936 \$	295 933 200 \$	14.15%	30.72%
1993	0.8841	125.00 \$	4 396 625 \$	306 547 810 \$	40.97%	3.59%
1994	0.8841	125.00 \$	4 580 596 \$	316 900 410 \$	4.18%	3.38%
1995	0.9331	125.00 \$	5 319 291 \$	344 540 800 \$	16.13%	8.72%
1996	0.9331	125.00 \$	4 994 464 \$	349 402 431 \$	-6.11%	1.41%
1997	0.9332	125.00 \$	4 946 902 \$	355 848 371 \$	-0.95%	1.84%
1998	0.9334	125.00 \$	4 913 225 \$	355 375 600 \$	-0.68%	-0.13%
1999	0.9332	125.00 \$	5 568 401 \$	358 421 400 \$	13.33%	0.86%
2000	0.9472	125.00 \$	5 792 985 \$	348 617 643 \$	4.03%	-2.74%
2001	0.9472	125.00 \$	6 184 913 \$	370 591 005 \$	6.77%	6.30%
2002	1.0334	125.00 \$	6 013 091 \$	371 788 400 \$	-2.78%	0.32%
2003	1.0342	125.00 \$	6 285 791 \$	386 388 100 \$	4.54%	3.93%
2004	0.9635	125.00 \$	6 878 443 \$	443 321 400 \$	9.43%	14.73%
2005	0.9635	125.00 \$	7 433 398 \$	456 822 300 \$	8.07%	3.05%
2006	1.0180	140.00 \$	7 876 972 \$	472 677 300 \$	5.97%	3.47%
2007	0.7706	177.50 \$	8 877 482 \$	683 470 300 \$	12.70%	44.60%
2008	0.7891	175.00 \$	9 162 604 \$	700 954 401 \$	3.21%	2.56%
2009	0.8114	198.00 \$	9 978 629 \$	727 757 801 \$	8.91%	3.82%
2010	0.7320	198.00 \$	10 493 568 \$	907 365 703 \$	5.16%	24.68%
2011	0.7393	195.00 \$	10 881 513 \$	930 352 703 \$	3.70%	2.53%
2012	0.7578	225.00 \$	11 650 413 \$	946 111 103 \$	7.07%	1.69%
2013	0.6896	215.00 \$	12 312 402 \$	1 066 343 000 \$	5.68%	12.71%
2014	0.7068	215.00 \$	12 172 724 \$	1 105 443 200 \$	-1.13%	3.67%
2015	0.72098	215.00 \$	12 538 879 \$	1 271 466 000 \$	3.01%	15.02%
2016	0.67772	215.00 \$	13 085 967 \$	1 298 890 955 \$	4.36%	2.16%
2017	0.6879	215.00 \$	13 922 078 \$	1 301 933 400 \$	6.39%	0.23%
2018	0.7010	220.00 \$	14 038 450 \$	1 333 767 800 \$	0.84%	2.45%

BUDGET TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS PAR FONCTION

	2018 Budget	2019 Budget	2020 Budget
ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE			
Ordinateurs	3 300 \$	4 400 \$	4 400 \$
Mobilier de bureau		1 500 \$	1 500 \$
Unité de stockage externe	3 500 \$		
Architecte plan et devis	77 285 \$		
Sous-total - Administration	84 085 \$	5 900 \$	5 900 \$
SÉCURITÉ INCENDIE			
Flotte de véhicules	107 000 \$	45 224 \$	107 000 \$
Équipements incendies	65 580 \$	72 375 \$	73 375 \$
Conteneur pour formation	3 500 \$		
Infrastructures - Réfection des Casernes	8 000 \$		
Équipements informatiques / meubles		3 500 \$	7 200 \$
Sous-total - Sécurité incendie	184 080 \$	121 099 \$	187 575 \$
TRAVAUX PUBLICS			
Informatique - Ordinateurs	6 208 \$	3 300 \$	3 300 \$
Construction d'un abri	4 000 \$		
Garage municipal			1 200 000 \$
Flotte de véhicules	185 714 \$	349 724 \$	90 000 \$
Amélioration du réseau routier	841 545 \$	882 000 \$	882 000 \$
Équipements informatiques / meubles	700 \$		
Équipements, machineries, outillages	22 837 \$	20 000 \$	25 000 \$
Travaux - taxe d'accise	442 083 \$		
Sous-total - Travaux publics	1 503 087 \$	1 255 024 \$	2 200 300 \$
HYGIÈNE DU MILIEU			
Équipement et outillage		10 000 \$	5 000 \$
Sous-total - Hygiène du milieu	0 \$	10 000 \$	5 000 \$

BUDGET TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS PAR FONCTION (SUITE)

URBANISME ET ENVIRONNEMENT			
Équipements informatiques / meubles		2 200 \$	2 200 \$
Flotte de véhicules		45 224 \$	
Sous-total - Urbanisme et env.	0 \$	47 424 \$	2 200 \$
PARCS ET TERRAINS DE JEUX			
Aménagement des Parcs	54 500 \$	30 000 \$	30 000 \$
Sous-total - Parcs et terrains de jeux	54 500 \$	30 000 \$	30 000 \$
LOISIRS ET CULTURE			
Construction d'un terrain de baseball		711 853 \$	
Centres communautaires et bibliothèques		20 000 \$	20 000 \$
Revitalisation de la source	40 000 \$		
Équipements informatiques / meubles	3 800 \$	2 200 \$	
Sentier transcanadien pour rejoindre Low		70 000 \$	
Centre communautaire de Duclos	40 000 \$		
Sous-total - Loisirs et culture	83 800 \$	804 053 \$	20 000 \$
GRAND TOTAL	1 909 552 \$	2 273 500 \$	2 450 975 \$

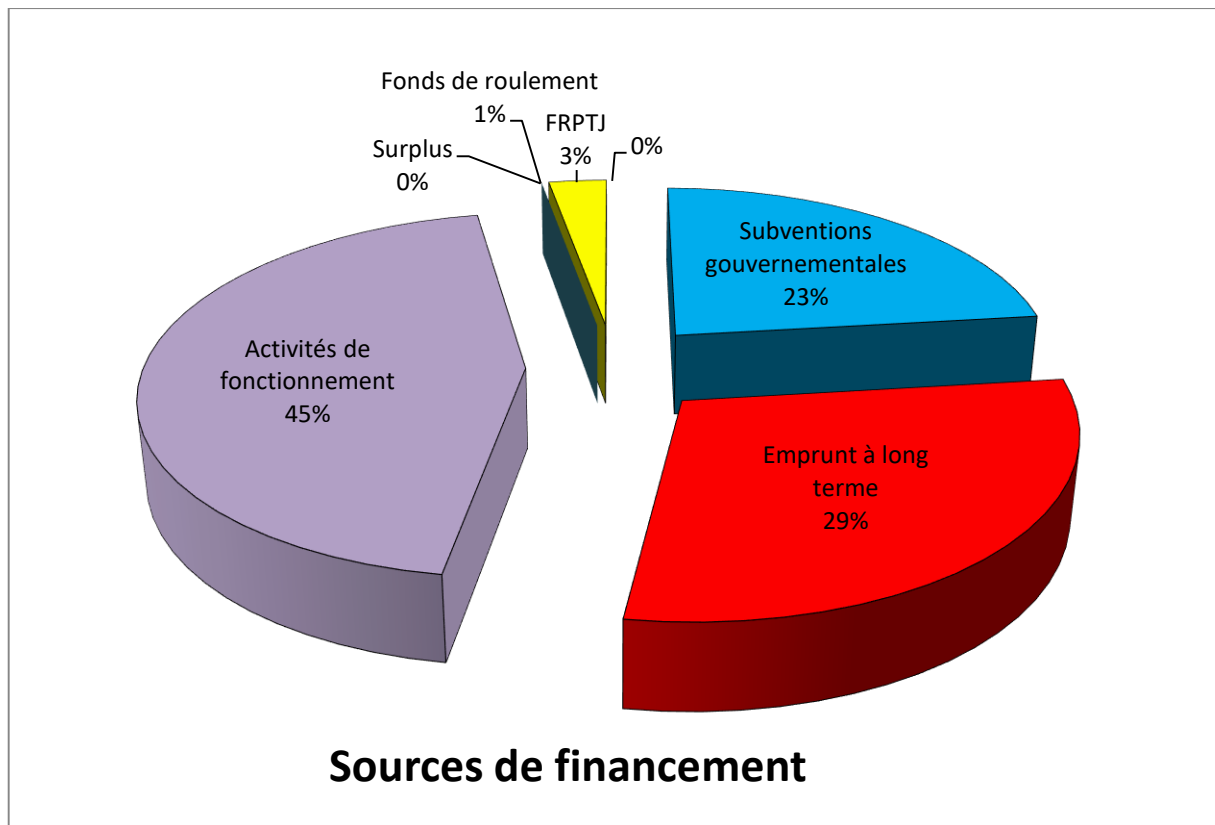
RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS SELON LES SOURCES DE FINANCEMENT

	2018	2019	2020
	Budget	Budget	Budget
SOURCES DE FINANCEMENT			
Subventions gouvernementales	442 083 \$	0 \$	0 \$
Emprunts à long terme	559 424 \$	1 291 500 \$	1 538 975 \$
Activités de fonctionnement	853 545 \$	882 000 \$	882 000 \$
Surplus	0 \$	70 000 \$	0 \$
Fonds de roulement	0 \$	0 \$	0 \$
Fonds réservés parcs et terrains de jeux	54 500 \$	30 000 \$	30 000 \$
Total	1 909 552 \$	2 273 500 \$	2 450 975 \$

FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS

Le PTI 2018-2019-2020 regroupe les différents projets d'immobilisations que la Municipalité s'attend à réaliser au cours des trois prochains exercices financiers ce qui permettra, entre autres, de répondre à la croissance de notre milieu tout en gardant un optique de saine affectation des ressources affectées au financement des actifs durables.

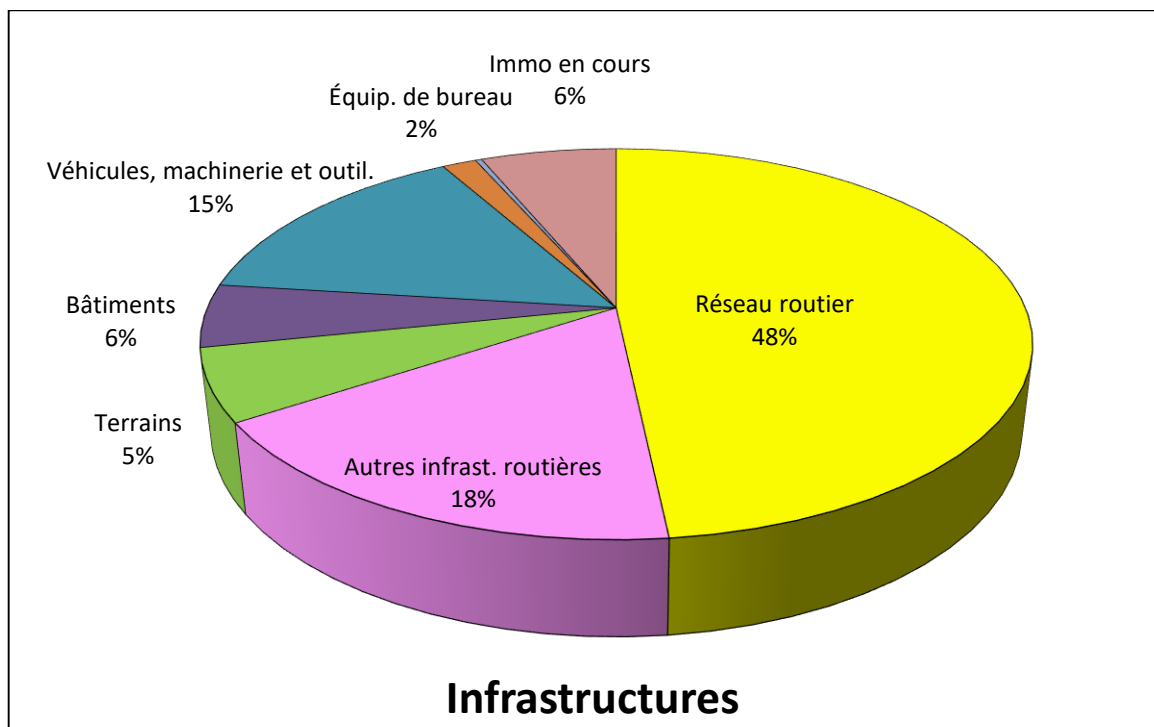
Les investissements prévus au Budget 2018 totalisent près de 1.9 M \$, dont près du quart pourrait potentiellement provenir de subventions gouvernementales.



VALEUR DES INFRASTRUCTURES

La valeur des infrastructures de la Municipalité de La Pêche est estimée à 35.92 M\$ au 31 décembre 2016. Au cours de la prochaine année, l'administration souhaite développer un plan stratégique et améliorer l'efficience des services tout en développant une démarche de priorisation de ses infrastructures.

Les unités administratives responsables des différentes infrastructures actualisent régulièrement leurs données concernant la valeur des immobilisations.



PRIORITÉS ET PROJETS

La Municipalité souhaite assurer le renouvellement de ses infrastructures, mais vise également la cohérence de ses projets d'investissements, afin de maintenir en bon état ses actifs.

En second lieu, la Municipalité souhaite poursuivre la réalisation des projets en cours, plus particulièrement ceux contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens par de nouveaux projets d'immobilisations qui ciblent les besoins de la population.

En regard de ces objectifs, nous vous présentons un tableau résumant les principales réalisations accomplies au courant de l'année 2017 :

PROJETS RÉALISÉS EN 2017	VALEUR
Achat d'un camion 4X4 – Silverado 2017	38 435 \$
Rénovation du centre communautaire de Sainte-Cécile-de-Masham	85 000 \$
Construction de trottoirs sur la montée Beausoleil (780 m)	374 000 \$
Prolongement des trottoirs sur la route Principale Ouest (240 m)	220 000 \$
Achat d'un camion fourgon – Caserne Arthur Saint-Louis	89 408 \$
Achat d'un camion incendie 1 500 G – Caserne Eugène Bernier	327 168 \$
Travaux routiers sur l'ensemble du territoire municipal	635 000 \$
TOTAL : 1 769 011 \$	

CONCLUSION

Les états financiers au 31 décembre 2016, complétés par les auditeurs externes de la firme comptable Dignard Éthier CPA Inc., démontraient un surplus de 700 449 \$ dans le fonds de fonctionnement. Ces sommes seront principalement nécessaires à éponger les coûts des dommages liés aux sinistres survenus pendant l'année 2017 en termes de pluies diluviennes.

En regard des prévisions budgétaires des différents services, il s'avère que l'année financière 2019 comportera certainement son lot de défis à relever en termes de réalisation des projets d'immobilisation tout en minimisant l'incidence de l'impact sur nos contribuables.

La séance du conseil en vue de **l'adoption du budget 2018 aura lieu le 8 janvier 2018 à 19h00** à la salle Desjardins du Complexe sportif de La Pêche.

GLOSSAIRE

Amortissement : (Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'une dépense réelle.

(Finance) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Anticipation : Montants des projets prévus au plan triennal d'immobilisations pour les années futures et qui font l'objet de règlements d'emprunt dont les sources de fonds ont été puisées par anticipation dans l'année en cours ou future.

Budget : Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique et les loisirs. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Capital : Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Contingent : Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

Dette : Sommes dues à un ou plusieurs créanciers.

Dette nette : Ensemble des emprunts contractés par la Municipalité, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et autres organismes (exemple : subventions du gouvernement).

Financement (mode de) : Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (emprunt, subvention, payée comptant, etc.).

Financement (durée du) : Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

Fonds d'amortissement : Fonds constitué d'argent investi de façon systématique en vue de procurer les ressources dont elle a besoin pour rembourser une dette.

Fonds de parc : Sommes versées à la Municipalité, par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire.

Immobilisations : Actifs corporels et incorporels identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Immobilisations (amélioration) : Dépense faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou de réduire les frais d'exploitation, mais excluant les dépenses courantes d'entretien et de réparation.

Immobilisations corporelles : Biens qui ont une existence physique.

Immobilisations (dépenses en) : Coûts d'acquisition ou d'amélioration de biens corporels ou incorporels.

Immobilisations incorporelles : Biens qui n'ont pas d'existence physique. Les droits d'auteur, les brevets et les logiciels sont des exemples d'immobilisations incorporelles.

Infrastructures : Installations publiques telles que : routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

Investissements : Dépense effectuée par la Municipalité en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien de la pérennité des infrastructures : Action de maintenir en bon état de fonctionnement du matériel, des installations, des locaux, etc. Par entretien courant on entend les réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur du matériel ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter une avarie ou une panne.

Paiement comptant d'immobilisations (PCI) : Véhicule utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement. Il est utilisé pour l'acquisition d'immobilisations dont la période de financement est courte. Par exemple, il peut s'agir d'arbres, d'aménagement et de mobilier, d'outillage et d'équipement, d'œuvres d'art, de renouvellement des véhicules de patrouille, de programmes de resurfacement, d'honoraires professionnels, d'ordinateurs, de logiciels, etc.

Programme triennal d'immobilisations (PTI) : Il regroupe les projets d'investissements que la Municipalité prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Municipalité. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement.

Refinancement : Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

Règlement d'emprunt : Emprunt qui sert généralement à financer certaines dépenses d'investissement dont le montant est trop important pour être assumé au cours d'un seul exercice financier.

Service de la dette : Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

Vie utile (durée de) : Période estimative au cours de laquelle un bien est censé servir. Période pendant laquelle on estime qu'il demeurera rentable pour la Municipalité d'utiliser une immobilisation donnée, moyennant des réparations normales et un entretien normal.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

ALT : Actif à long terme

CLD : Centre local de développement

CT : Crédit

DT : Débit

LCV : Loi sur les cités et villes

LT : Long terme

MAMOT : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

MRC : Municipalité régionale de comté

PADEM : Programme d'assainissement des eaux municipales

PCGR : Principes comptables généralement reconnus

PCI : Paiement comptant des immobilisations

PTI : Programme triennal d'immobilisations

TIT : Technologies de l'information et des télécommunications